

Réf: Dossier 350225

Avis de constitution

SOCIETE « INSEMIX SARLU »

Siège AGBOVILLE Au Quartier BOKAHO, Lot 198, Ilot
25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 17/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSEMIX SARLU »

Objet : Production et commercialisation de semence porcine;
Assistance technique en insémination artificielle porcine;
Fourniture de matériels et d'équipements d'élevage porcin.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social AGBOVILLE Au Quartier BOKAHO, Lot 198,

Ilot 25

Dirigeant(s) M KABRAN GNANKON JEAN BERNARD
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-AGB-01-2024-B13-00023 du 11/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00000/GTCA/RC/2024 du 11/10/2024

